



COMMUNE de LONGUEIL-SAINTE-MARIE

CENTRE D'ANIMATION

(Accueil périscolaire, Restauration scolaire, Accueil de Loisirs)

MODALITES DE PREINSCRIPTION:

Quelque soit le service (périscolaire, cantine ou mercredi) fréquenté par vos enfants à la rentrée scolaire, ils seront obligatoirement pré-inscrits 2 jours minimum par semaine, par service et pour le mois complet.

DATES DE PREINSCRIPTION :

Du 21 au 31 Mai 2024

Permanence : le mercredi 22 mai et le samedi 25 mai 2024 de 9h30 à 12h
Les inscriptions se dérouleront par mail et en présentiel, en suivant la procédure suivante :

1. Remplir le dossier d'inscription : vous pouvez le télécharger sur le site de la commune de Longueil-Sainte-Marie OU contacter le service animation par mail à l'adresse : animation@mairielsm.fr.
2. Retourner le dossier complet à l'adresse mail ci-dessus ou lors des permanences.
3. Une confirmation définitive de réception de votre dossier vous sera envoyée par mail.
4. Un courrier de confirmation d'inscription vous sera envoyé au plus tard le dernier jour de l'école.

PIÈCES À FOURNIR OU A METTRE A JOUR :

- Fiche enfant : à retirer sur place ou sur le site de la mairie
 - Photocopie des vaccinations à jour
 - Photocopie du livret de famille
- Photocopie du dernier avis d'imposition à fournir avant le 15 septembre 2024
- Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle dommages corporels
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- L'attestation employeur de chaque parent
- L'accusé de réception du règlement intérieur.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la responsable
Mme DA SILVA Mélanie ou la responsable adjointe

Mme ALBERT Coline
au 03.44.41.85.06 ou par mail :
animation@mairielsm.fr

L'inscription est effective :

-Si les frais d'accueil des périodes précédentes ont été totalement réglés au moment de la préinscription.

-Si le dossier est complet

Les préinscriptions rendues hors délai ou tout dossier rendu incomplet seront placés sur la liste d'attente et pourront faire l'objet d'une sanction financière.

Cet établissement est subventionné par La Caisse d'Allocations Familiales

Le dossier d'inscription fera l'objet d'un traitement informatisé conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ce droit auprès du responsable du traitement en envoyant un courrier à la mairie à l'adresse suivante : accueil@mairielsm.fr